

Taskforce Culture

Communiqué de presse: le secteur de la culture a besoin de clarté et de règles uniformisées

Le secteur de la culture est pleinement conscient de la nécessité des mesures plus drastiques en regard de l'évolution de la pandémie Covid-19. Celles-ci ne doivent toutefois pas mettre en péril l'existence des acteurs de la culture. Les restrictions de l'Etat des activités économiques dans ce domaine doivent être compensées avec des aides financières urgentes et surtout sans lourdeur bureaucratique. L'implication des acteurs de la culture à tous les niveaux de l'organisation de l'Etat (Confédération, cantons, villes) est plus importante que jamais.

Les quatre recommandations de la Taskforce Culture

- _harmonisation pour toutes les régions de Suisse du cadre réglementaire pour les événements de la culture
- _implication des associations faitières culturelles dans la conception des mesures économiques de soutien (travail à durée déterminée, pertes de gains Corona)
- _informations anticipées des associations professionnelles culturelles au sujet de l'évolution des mesures à prendre pour la pandémie, et participation à la mise en oeuvre des modifications
- _exécution rapide et sans lourdeurs administratives des soutiens financiers promis.

Il est compréhensible et évident que la Confédération et les cantons doivent agir pour stopper la propagation du Covid-19. Le secteur de la culture également ne souhaite pas de soins intensifs surpeuplés ni de surcharges pour les travailleurs-ses du domaine de la santé. A ces personnes nous adressons tout notre respect. C'est pourquoi le domaine de la culture en Suisse s'est engagé depuis les mesures du premier confinement ordonné par la Confédération à trouver et développer des concepts de protection conséquents pour ses publics. On ne dénombre d'ailleurs que de très rares cas de personnes infectées lors d'événements culturels.

La situation est sérieuse

Pour les acteurs de la culture (desquels font aussi partie les travailleurs dans le domaine de la technique de montage de scènes), les entrepreneurs de la culture (t.q. organisateurs d'événements), mais aussi les fournisseurs (p.ex services de catering) seront sévèrement touchés dans leurs conditions d'existence en cas d'un nouveau confinement ou d'un renforcement des restrictions des conditions d'organisation d'événements. Le secteur de la culture est composé majoritairement d'indépendant-es et d'employé-es intermittent-es. Ce sont de micro-entrepreneurs-ses qui ont épuisé leurs réserves durant le premier confinement. Ils sont directement dépendant de leurs rentrées financières, et ils devront probablement réduire leur activité durablement. Dans le contexte d'insécurité actuel, la planification d'événements est impossible. Et par conséquent la recherche de sponsors évidemment très difficile, puisque le risque d'annulations d'événements est très important.

Des mesures de soutien sont nécessaires maintenant

Les mesures de soutien pour les travailleurs-ses, les entrepreneurs-ses culturel-les, ainsi que pour les sociétés dans le domaine des cultures populaires, prises dans le cadre de l'ordonnance culture Covid-19 sont une bonne base pour la prolongation des aides financières et le soutien à la diversité culturelle. Elles doivent impérativement être rapidement mises en oeuvre et/ou poursuivies selon les cas. Malheureusement beaucoup de cantons n'ont pas encore versé les compensations pour pertes de gains, ou ne les ont versées que partiellement pour les derniers six mois. L'aide d'urgence centralisée par l'intermédiaire de Suisseculture Sociale a bien fonctionné pour combler ces manques, qui sont -et demeureront- essentiels pour la survie de nombreux indépendants dans le domaine de la culture.

Les prochains mois seront également décisifs quant à la mise en oeuvre des compensations sur les pertes gains. Jusqu'à présent il n'y a pas de règlement clair : en effet, celles et ceux qui sont concernés-es par les mesures n'ont pas reçu d'allocations pour pertes de gains depuis le 16 septembre. Le temps file. Il est indispensable pour le domaine de la culture que non seulement soient couvertes les pertes financières liées aux interdictions d'événements actuels mais également les pertes liées aux réservations manquantes. Pour les employé-es sur des contrats de courte durée le chômage partiel sera en revanche déterminant.

Une autre exigence est la mise en oeuvre rapide des mesures de soutien pour les entreprises culturelles en difficulté (art.12 de la loi Covid-19), essentielle à leurs survies. Quand est-ce que l'argent promis va-t-il être versé? En début d'année prochaine ce sera déjà beaucoup trop tard pour beaucoup d'entre nous...

Insécurité trop forte pour la culture

La situation présente dans le secteur culturel est ambivalente: beaucoup d'énergie a été investie dans l'élaboration et la mise en oeuvre de concepts de protection, et ainsi certains projets et événements culturels ont pu se dérouler au cours de cet été et ce début d'automne. Mais dans le même temps la situation a généré une forte insécurité, également ressentie dans la participation du public. Aussi se pose à présent la question de savoir si il est encore raisonnable de poursuivre l'organisation d'événements culturels.

Les cantons sont toujours plus nombreux à fermer leurs institutions culturelles ou à édicter des règles de plus en plus restrictives pour l'organisation d'activités culturelles. Le secteur de la culture a besoin de clarté de la part des autorités, et d'une uniformisation des règles pour toute la Suisse. Les sociétés de musiques traditionnelles et culture populaire elles aussi ont besoin de savoir dans quelles conditions elles peuvent poursuivre leurs activités.